



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

18 septembre 2013

Dossier complet le

18 septembre 2013

N° d'enregistrement

F054-13-P0139

1. Intitulé du projet

Aménagement de 2 carrefours giratoires : RD 24 "Giratoire dit des "pompiers" et
RD 114 "Giratoire de la Route de Rétaud"

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°- e).....	..Giratoire RD 24 -> 1 900 m ²
6°- e).....	..Giratoire RD 114 -> 700 m ²
6°- d).....	..Barreau de liaison entre les 2 giratoires => 140 ml.
6°- d).....	..Raccordements des voies existantes => 850 ml.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- > Réalisation de 2 carrefours giratoires en lieu et place d'un carrefour à feux et d'un carrefour à priorités.
- > Ré-aménagement de la voirie entre les 2 carrefours giratoires.
- > Amélioration du réseau pluvial existant.
- > Réalisation de cheminements mixte piétons/cycles en périphérie de l'aménagement.

4.2 Objectifs du projet

-> Le remplacement des 2 carrefours (à feux tricolores et priorités) par 2 carrefours giratoires, permettra de fluidifier la circulation et sécuriser les mouvements tournants, notamment sur la RD 24 (Avenue de Saintonge), mais également sur la desserte de la Route de Rétaud RD 114.

De plus, il est créé sur le giratoire RD 114/RD 24, un accès direct depuis le Centre de secours, ce qui facilitera le départ et l'arrivée des secours.

-> Le projet prévoit également d'améliorer la gestion des eaux de pluie, par la modification du réseau actuel et la création de 2 bassins avec régulation du débit de fuite.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

-> Dans un premier temps, il sera procédé aux déplacements des réseaux (adduction d'eau potable, télécommunications, énergies, ...).

-> Ensuite, l'aménagement routier sera réalisé, en même temps que l'assainissement pluvial de la plate-forme routière et des bassins versants.

-> Enfin, un aménagement paysager du projet sera réalisé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La durée globale des travaux est estimée à 15 mois qui se décompose comme suit:

-> Déplacement des réseaux en phase amont (3 mois),

-> Dégagement des emprises (1 mois),

-> Travaux de voirie (10 mois).

-> Travaux d'aménagements paysagers (1 mois).

Les travaux seront principalement réalisés sous alternat.

Une attention particulière sera accordée pour le maintien continue de l'accès Pompiers.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- > Dossier de déclaration Loi sur l'Eau (à faire),
- > Demande de prescription d'opérations d'archéologie préventives (non soumis - Préfet de Région - 20/06/2013).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Nécessité de réaliser une Étude d'Impact ?

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
-> Giratoire RD 24 / RD 114 (Rayon=25 m).....	1 900 m ²
-> Giratoire RD 114 (Rayon=15 m).....	700 m ²
-> Voirie créée ou modifiée.....	6 000 m ²
-> Bassin aérien pluvial.....	3 500 m ²
-> Bassin enterré pluvial.....	330 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Avenue de Saintonge
Cours Georges Bouvard
Rue de Rétaud
Avenue de Tombouctou
Rue des Rochers
RD 24 - RD 114
17 100 SAINTES

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 0 ° 39 ' 06 , 6 0 Lat. 45 ° 44 ' 26 , 8 N

Point d'arrivée : Long. 0 ° 39 ' 13 , 1 0 Lat. 45 ° 44 ' 20 , 2 N

Communes traversées :

SAINTES (17)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet se situe sur 2 zones :

-> Np (zone de paysage remarquable)

-> Ub (zone d'habitat mixte, de commerces et de services)

La zone Np n'interdit pas l'aménagement de ce projet.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 21 septembre 2005
et révisé (simplifié) le 19 avril 2010.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La RD 24 est une route dont le trafic dépasse les 3 millions de véhicules/an (soit 8 200 véh/jour) (source: DDTM17-Avril 2013)

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet jouxte un périmètre de la ZPPAUP de Saintes.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PPRN de la commune de Saintes a été approuvé par arrêté préfectoral n°11-3752 du 21 décembre 2011. Il traite du risque d'inondation par débordement du fleuve Charente. Le projet n'est pas concerné par le risque d'inondation.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone de protection éloignée du captage d'eau de Lucérat et en périmètre rapproché (secteur général de St-Savinien).
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet est situé à proximité du périmètre du Site Inscrit du Quartier Saint-Eutrope.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone NATURA 2000: Vallée de la Charente (distance du projet = 2 km).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux de carrières pour réalisation des structures des chaussées.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet empiète légèrement sur la zone Np.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la réalisation des travaux pour les engins de chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux du bassin versant sont dirigées vers un bassin aérien puis conduits vers le réseau existant (système de régulation).</p> <p>Les eaux de la plate-forme routière sont collectés et dirigées vers un bassin enterré équipé d'un système de traitement et régulation, puis raccordé au réseau existant.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En limite proche de la ZPPAUP (Quartier Bel Air).</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Une entrée et sortie du centre de secours des pompiers est prévue sur le giratoire de la RD 24.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Étude d'Impact estimée non-nécessaire :

- > Le projet ne prévoit pas de création de voirie nouvelle, mais uniquement une modification de l'existant.
- > Le projet ne se situe pas en zone naturelle sensible ou protégée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature


Le Directeur des Infrastructures
Philippe JUMEL

Ville de SAINTES

RD 24
Aménagement du giratoire
avec la RD 114

PROJET

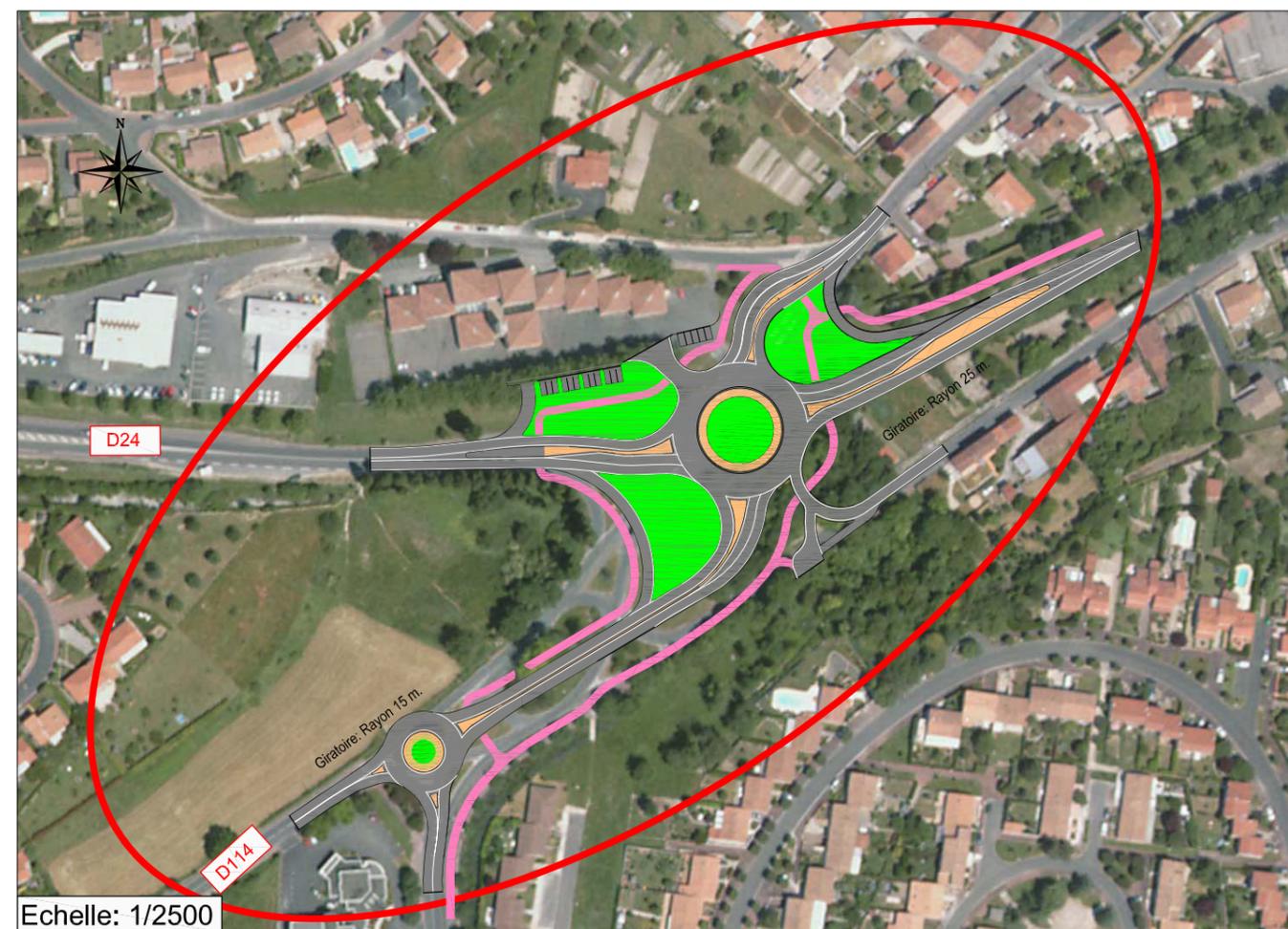
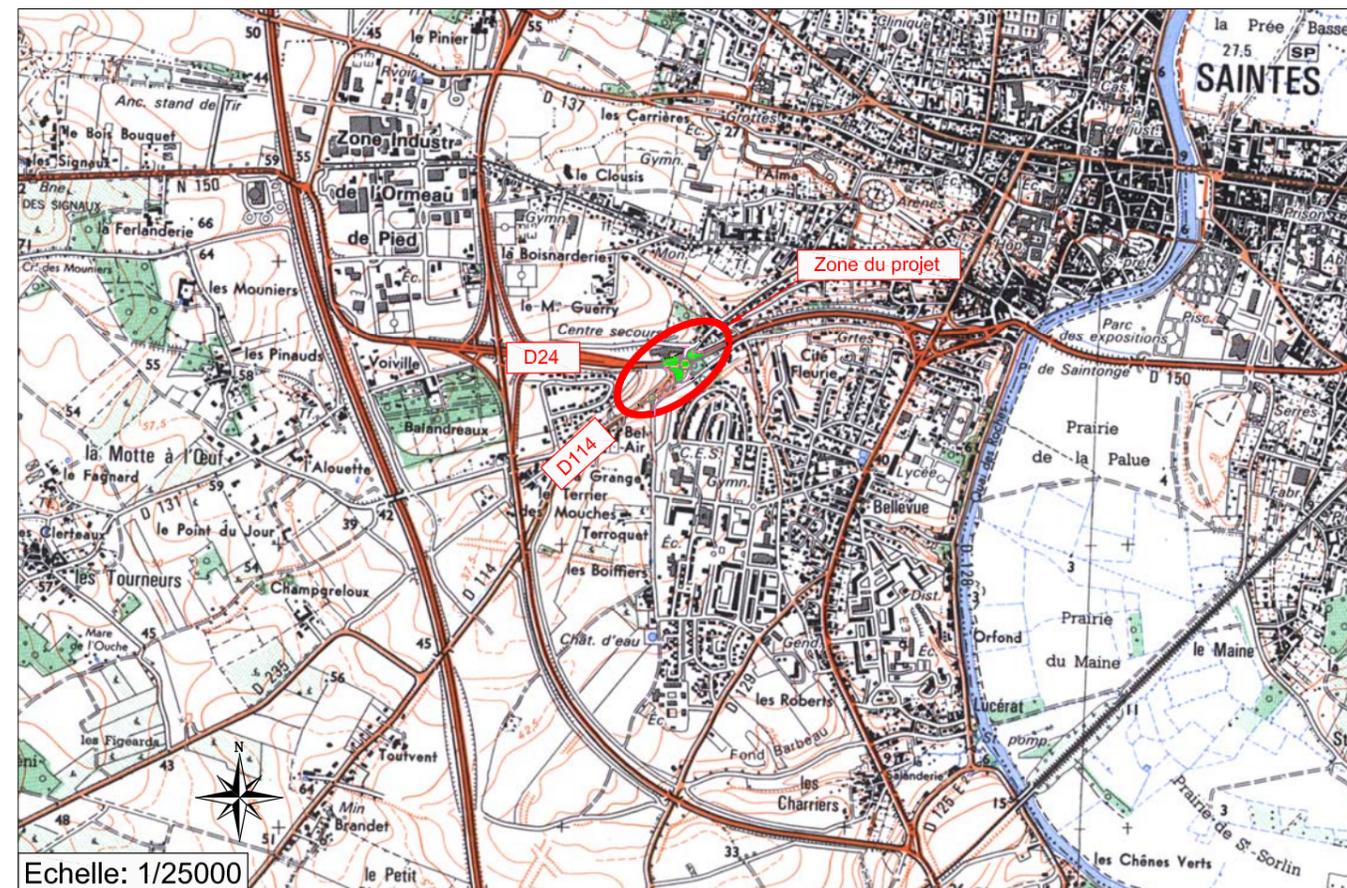
2. Plan de situation

le Chef de Service
 SAINTES le,
 C. PESSIOT

le Directeur
 SAINTES le,
 Ph. JUMEL

APPROUVÉ
 LA ROCHELLE le,
 le Président du CONSEIL GÉNÉRAL

PLAN DE SITUATION



RD 24/114 – Carrefour giratoire des pompiers Commune de SAINTES



photo 1 – prise de vue 21/08/13



photo 2 – prise de vue 21/08/13



photo 3 – prise de vue 21/08/13



photo 4 – prise de vue 21/08/13



photo 5 – prise de vue 21/08/13



photo 6 – prise de vue 21/08/13

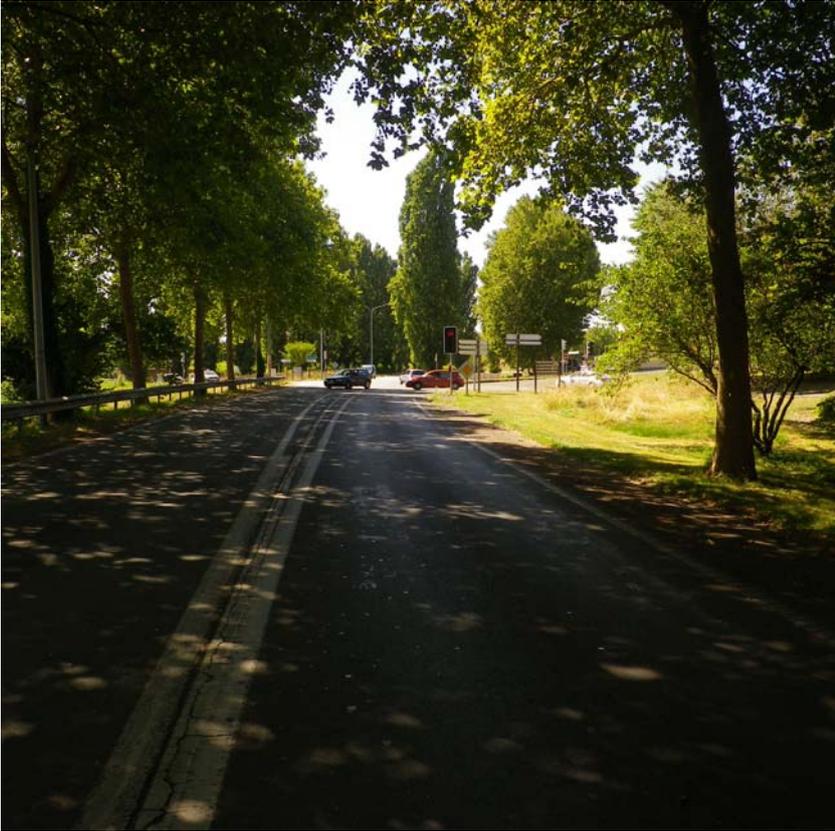


photo 7 – prise de vue 21/08/13

Abréviations

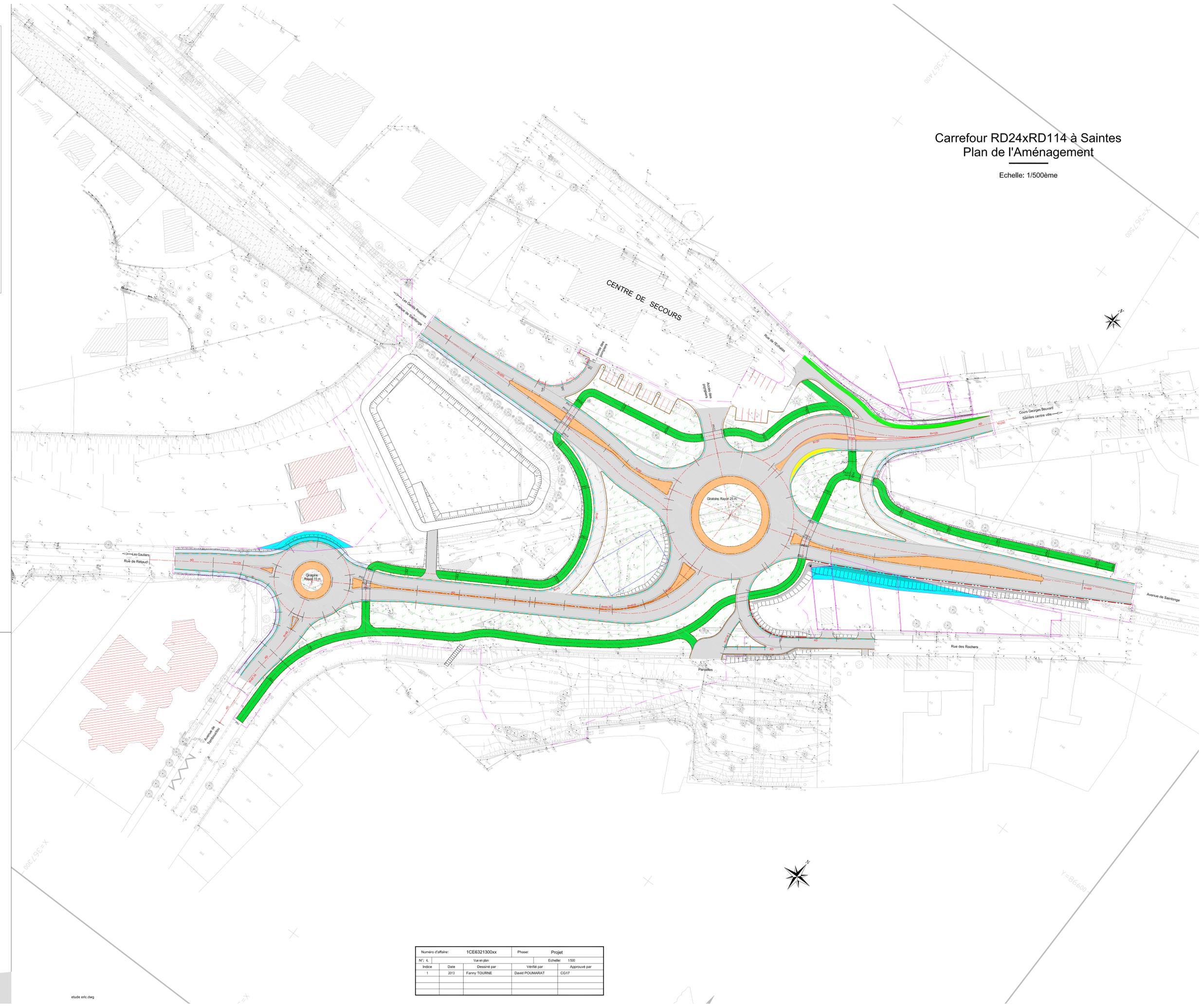
AP	Accès de pompiers	SP	Sortie de pompiers
AS	Avenue de Saintonge	APA	Accès parcelles (Rue des Rochers)
RT	Rue de Tombouctou	RP	Raccord parcelles (Rue des Rochers)
BS	Bretelle Avenue de Saintonge - Cours Georges Bouvard	A	Bord Rue de Rétaud/Rue de Tombouctou
BL	Bretelle Avenue de Saintonge - Liaison des deux giratoires	B	Bord Rue de Tombouctou/Liaison des 2 giratoires
CG	Cours Georges Bouvard	C	Bord Liaison des 2 giratoires/Rue de Rétaud
GP	Giratoire principal	D	Bord Avenue de Saintonge/Liaison des 2 giratoires
GS	Giratoire secondaire	E	Bord liaison des 2 giratoires/giratoire
LG	Liaison des deux giratoires	F	Bord Giratoire/Saintonge
PE	Piste cyclable Est	G	Bord Avenue de Saintonge/Cours Georges Bouvard
PN	Piste cyclable Nord	H	Bord Cours Georges Bouvard/Accès pompiers
PS	Piste cyclable Sud	I	Bord Accès pompiers/Avenue de Saintonge
RE	Rue de Rétaud	EC	Rue de l'Echelas
RR	Rue des Rochers		

Légende

	Ilôts (Béton désactivé)
	Trottoirs (BBSG 0/6)
	Chaussée (BBSG 0/10)
	Chaussée Tranche conditionnelle
	Piste cyclable
	Aménagement paysager
	Revêtement de résine (bande franchissable)
	Bouche avaloir
	Grille avaloir
	Bordure T2+CS2
	Bordure I2
	Bordure A2
	Bordure P1
	Caniveau CC1
	Caniveau CC2
	Limite de prestation

Carrefour RD24xRD114 à Saintes
Plan de l'Aménagement

Echelle: 1/500ème



PÔLE AMÉNAGEMENT DURABLE ET MOBILITÉ
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
MISSION MAÎTRISE D'ŒUVRE
SERVICE GRANDS TRAVAUX SAINTES
 37 Rue de l'Alma - BP10300 - 17107 SAINTES Cedex
 Tél : 05.46.97.55.30 Fax : 05.46.97.55.33

Ville de **SAINTEs**

RD 24
 Aménagement du giratoire
 avec la RD 114

Projet

4. Caractéristiques géométriques

4.2. Vue en plan de l'aménagement

APPROUVÉ

LA ROCHELLE le _____

le Président du CONSEIL GÉNÉRAL

le Directeur

SAINTEs le _____

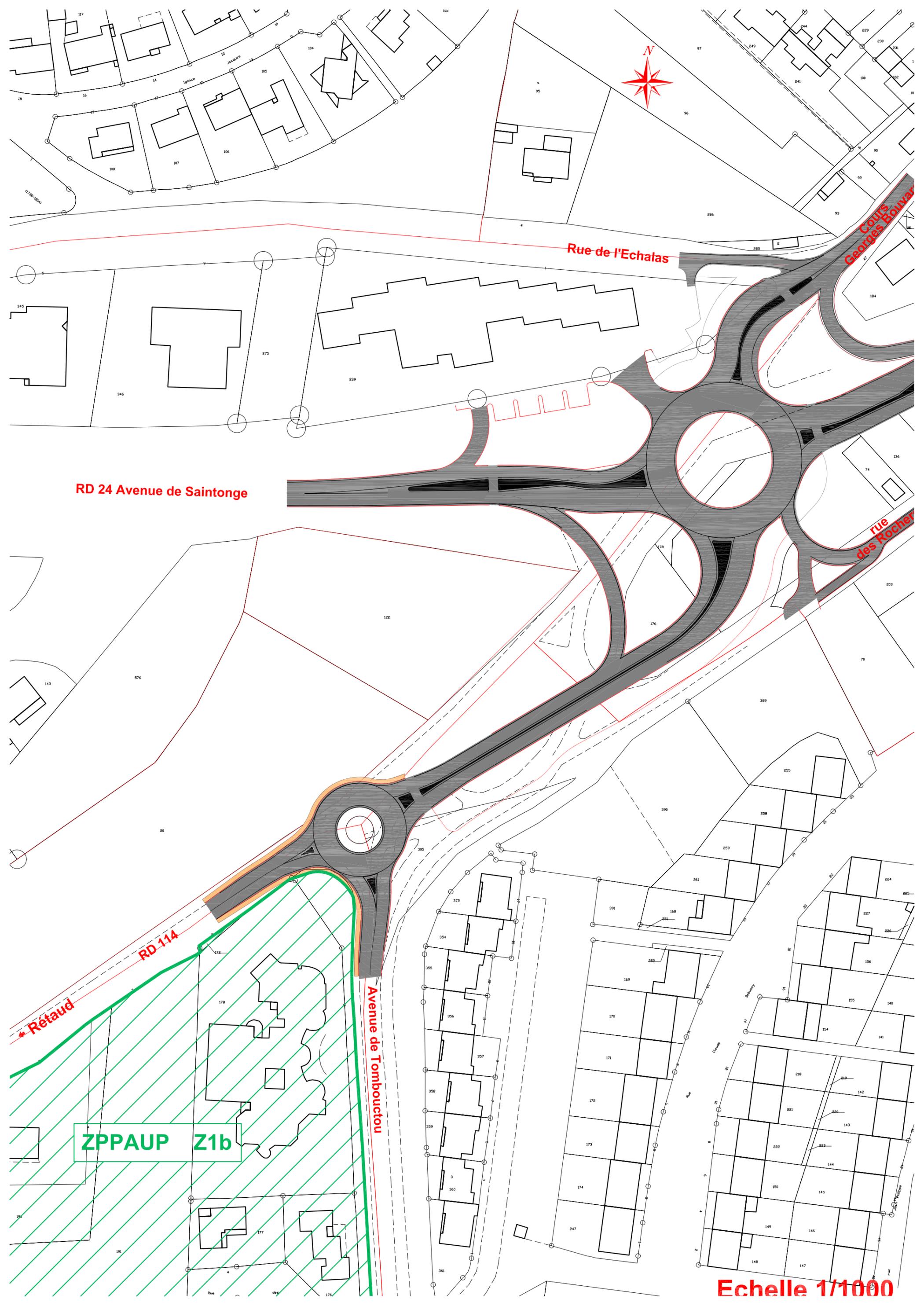
PR. JAMEL

C. PESSOT

CONSEIL GÉNÉRAL

etude eric.dwg

Numéro d'affaire: 1CEB321300xx		Phase: Projet	
N°: 4	Vue en plan	Echelle: 1/500	
Indice	Date	Dessiné par	Vérifié par
1	2013	Fanny TOURNE	David POUMARAT
		Approuvé par	CG17



RD 24 Avenue de Saintonge

RD 114

Retaud

ZPPAUP Z1b

Avenue de Tombouctou

Rue de l'Echalas

Georges Bouvaux

rue des Roches

Echelle 1/1000